

**Municipalité d'Authier-Nord
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Authier-Nord, tenue à la salle multiservice, au 418-B, rue Principale, le 11 février 2025 à 19 h 30.

Sous la présidence du maire Fernand Major, sont présents à cette séance, les conseillères et les conseillers suivants : Luc Raby, Jean-Marc Neveu, Michelle D'Amours, Florence Duguay et Serge Lefebvre.

Assiste également à la séance, madame Martine Plourde, directrice générale greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2025
3. Approbation des dépenses du mois et des déboursés à réaliser
4. Période de questions (10 minutes)

POINTS DE SUIVIS

5. Rénovation du bâtiment 452, Principale – Salle multi-usagers
6. Paniers de Noël 2024 – Sûreté du Québec
7. Remboursement de TPS-TVQ juillet à décembre 2024

POINTS DE DÉCISION

8. Préparation d'une directive particulière relative à la langue française
9. Achat du logiciel de gestion municipale « Munys »
10. Rapport annuel incendie 2024 pour Authier-Nord
11. Rapport financier de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon

POINTS D'INFORMATION

12. Dépôt du rapport budgétaire concilié au 31 janvier 2025
13. Rapport des sentiers pédestres d'Authier-Nord
14. Nouveau contrat des matières résiduelles
15. Correspondance
 - 15.1 Daniel Tétreault CPA – Lettre de planification pour audit 2024
 - 15.2 MAMH – Confirmation réception des états financiers 2023
 - 15.3 MAMH – Lettre d'annonce du FRR Volet 4
 - 15.4 Ville La Sarre – Prise en charge des programmes de prévention
 - 15.5 MAMH – Confirmation de réception de la reddition de compte TECQ
 - 15.6 Ville La Sarre – Bilan du directeur SSI
 - 15.7 MRCAO – Campagne de financement d'une maison d'hébergement en cancérologie
16. Divers
 - 16.1 Appui au projet de nichoirs en zones bûchées
 - 16.2 Soumissions pour l'achat d'un bureau pour la DG
17. Compte-rendu verbal des activités du maire et des conseillers
18. Période de questions (15 minutes)
19. Fermeture de l'assemblée

2025-02-01

1. OUVERTURE DE LA SEANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19 h 30.

Il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Luc Raby et résolu à l'unanimité d'adopter l'ouverture de la séance ainsi que l'ordre du jour tel que lu par le maire, et que le point « Divers » demeure ouvert.

2025-02-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER 2025

Considérant que le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du 14 janvier du conseil de la Municipalité d'Authier-Nord a été acheminé à chacun des membres dudit conseil dans les délais prévus afin que ceux-ci en prennent connaissance ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal en séance.

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2025.

2025-02-03

3. APPROBATION DES DÉPENSES DU MOIS ET DES DÉBOURSÉS

Considérant que les listes de déboursés du mois de décembre relatifs aux salaires d'une somme de 8 537,78 \$ et aux payables d'une somme de 57 040,39\$ pour une somme totale de 65 578,17\$ ont été acheminées à chacun des membres du conseil dans les délais prévus afin que ceux-ci en prennent connaissance ;

Considérant que des factures pour une somme de 31 972,43 \$ sont présentées pour autorisation de paiement ;

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Luc Raby et résolu à l'unanimité que les déboursés soient adoptés tels que présentés et que les paiements des factures soient autorisés.

Les crédits sont disponibles pour payer ces factures.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question.

5. RÉNOVATION BÂTIMENT 452 PRINCIPALE – SALLE MULTI-USAGERS

Le mobilier et les équipements sont installés de façon définitive dans le bureau municipal et dans la salle multi-usagers. Il reste à attendre les portes larges à accès universel pour les entrées extérieures et la salle de bain côté salle multi-usagers. Simon, tout est fonctionnel et prêt pour la reprise des activités régulières du bureau municipal. Les activités avec les groupes pourront débuter dès l'installation des portes. Celles-ci devraient être installées, nous l'espérons, avec la rampe d'accès pour personnes handicapées d'ici le printemps.

6. PANIERS DE NOËL 2024 – SÛRETÉ DU QUÉBEC

Comme la Maison Saint-André a distribué des paniers à des personnes d'Authier-Nord, nous souhaitons inviter leur directrice à venir présenter leurs services à la population d'Authier-Nord car ils ont toute une panoplie d'aides en plus des paniers de Noël. Nous allons planifier cette présentation pour le mois d'avril.

7. REMBOURSEMENT DE TPS-TVQ JUILLET À DÉCEMBRE 2024

La directrice générale informe le conseil qu'une somme totale de 53 592,22 \$ est attendue en remboursement de taxes pour le dernier semestre de 2024.

2025-02-04

8. PRÉPARATION D'UNE DIRECTIVE PARTICULIÈRE RELATIVE A L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE

CONSIDÉRANT que la Charte édicte un devoir d'exemplarité pour l'Administration, exigeant notamment des organismes municipaux qu'ils utilisent la langue française de façon exemplaire dans leurs activités ;

CONSIDÉRANT que la Politique linguistique de l'État, entrée en vigueur le 1er juin 2023, s'applique aux organismes municipaux ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 29.15 de la Charte, un organisme de l'Administration auquel s'applique la Politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas permis par la Charte et ses règlements d'application et la réviser au moins tous les cinq ans ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Luc Raby et résolu que le conseil municipal délègue à la directrice générale la tâche de rédiger ladite directive particulière, sans retenir d'exceptions à l'utilisation de la langue française, pour adoption par le conseil à une séance ultérieure.

2025-02-05

9. ACHAT DU LOGICIEL DE GESTION MUNICIPALE MUNYS

Il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité d'autoriser l'acquisition, auprès de l'ADMQ, du logiciel de gestion municipale Munys au coût de 405,00 \$ plus taxes pour la première année et de 325,00 \$ plus taxes annuellement pour les années subséquentes.

Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

2025-02-06

10. RAPPORT ANNUEL INCENDIE 2024 POUR AUTHIER-NORD

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prévoit que toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter, par résolution, et le transmettre au ministre dans les trois mois de la fin de l'année financière, un rapport d'activité du schéma de couverture de risque en sécurité incendie ;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport annuel d'activités du schéma de couverture de risque en sécurité incendie ;

IL EST RÉSOLU, il est proposé par Florence Duguay, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport d'activité annuel du schéma de couverture de risque en sécurité incendie.

2025-02-07

11. RAPPORT FINANCIER 2024 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE ROUSSILLON

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité d'adopter le Rapport financier 2024 de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon.

12. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE CONCILIÉ AU 31 JANVIER 2025

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport budgétaire concilié au 31 janvier 2025 pour information.

13. RAPPORT DES SENTIERS PÉDESTRES D'AUTHIER-NORD

Le maire dépose le rapport de « Caractérisation de l'état des sentiers pédestres de la municipalité d'Authier-Nord » pour 2024. Il souligne que nous avons plus de 12 km de sentiers et que c'est une grande superficie à entretenir. Le rapport démontre aussi que les panneaux d'interprétation sont endommagés et que certaines infrastructures de l'accueil du sentier sont désuètes. Tout ceci nécessiterait un bon investissement pour tout remettre en bon état.

La directrice générale suggère d'analyser le coût des travaux et de voir ce qu'il serait possible de réparer avec le budget de 5 000 \$ qui y est alloué par le financement FRR volet 4 (Projet d'agent de développement).

14 NOUVEAU CONTRAT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le maire informe le conseil que selon le nouveau contrat de matières résiduelles, la réparation des bacs bleus sera gratuite. En revanche, le contrat de réparation et remplacement des pièces n'est pas octroyé encore par la MRCAO. Ce sera un dossier à suivre.

15. CORRESPONDANCE

- 15.1 Daniel Tétreault CPA – Lettre de planification pour audit 2024
- 15.2 MAMH – Confirmation réception des états financiers 2023
- 15.3 MAMH – Lettre d'annonce du FRR Volet 4
- 15.4 Ville La Sarre – Prise en charge des programmes de prévention
- 15.5 MAMH – Confirmation de réception de la reddition TECQ 2024

- 15.6 Ville La Sarre – Bilan du directeur SSI
- 15.7 MRCAO – Campagne de financement d'une maison d'hébergement en cancérologie

16. DIVERS

16.1 Appui au projet de nichoirs en zones bûchées

Le citoyen Benjamin Gagnon a développé un projet environnemental pour restaurer l'habitat de la faune cavicole des forêts aménagées dans notre région. Il demande à la Municipalité de lui écrire une lettre d'appui qui lui permettra de donner du poids à ses négociations avec les entreprises forestières afin d'installer les nichoirs sur leurs zones d'aménagement.

Le projet a suscité l'intérêt du conseil, cependant, avant de procéder avec une lettre d'appui, ils aimeraient pouvoir en savoir plus sur le projet en général, mais sur les retombées et effets sur la municipalité et ses citoyens.

La directrice générale propose une présentation du citoyen et va s'informer si celui-ci est disposé à venir présenter son projet.

16.2 Soumissions pour l'achat d'un bureau pour la DG

Comme il y aura l'embauche d'une adjointe ou d'un adjoint et d'une agente ou d'un agent de développement, il manquera de mobilier de bureau. On propose donc l'achat d'un nouveau bureau avec huche pour la DG pour que l'adjointe ou l'adjoint et l'agente ou l'agent puissent partager le grand bureau de la réception. Deux soumissions sont présentées, une avec plus d'options de rangement au coût de 4 195,00 \$ et l'autre avec moins de rangement pour 2 900,00 \$.

Il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Luc Raby et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un bureau pour la DG selon la soumission à 2 900,00 \$ avant taxes.

Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

16.3 Tournoi de pêche 2025 du Comité des loisirs et des sports

Le Comité des loisirs et des sports d'Authier-Nord présente une demande à la Municipalité de prendre en charge la signalisation routière temporaire pour l'événement qui aura lieu le 22 mars prochain et de faire l'impression et la pose des affiches publicisant l'événement.

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'autoriser les employés municipaux à installer la signalisation temporaire pour l'événement et à s'occuper de l'affichage.

16.4 Bandes réfléchissantes pour bacs de matières résiduelles

CONSIDÉRANT QUE la MRCAO exige dorénavant que les citoyens munissent leurs bacs de matières résiduelles de bandes réfléchissantes et qu'il y aura des sanctions à compter du printemps pour les citoyens n'ayant pas obtempéré ;

CONSIDÉRANT QUE d'autres municipalités ont distribué gratuitement les bandes réfléchissantes à leurs citoyens ;

Il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Luc Raby et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de rouleaux de bandes réfléchissantes à être distribuées gratuitement aux citoyens.

Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

17. COMPTE-RENDU VERBAL DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire fait un compte-rendu de la réunion du conseil des Maires de la MRCAO à laquelle il a assisté.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

- **Question relative à l'exemption des taxes pour les terres agricoles :**
 - o Aucune propriété agricole n'est exemptée de taxes. Cependant, si le propriétaire exploite une entreprise agricole au sens de la Loi, un crédit de taxes est accordé à leur entreprise par le MAPAQ.
- **Question relative au projet de nichoirs :**
 - o Les membres du public se disent intéressés par le projet et veulent savoir s'ils pourraient assister à la présentation de M. Gagnon. Cette opportunité sera discutée avec ce dernier. S'il y consent, l'activité sera publiée.

2025-02-08

19. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h53.

Fernand Major, Maire

Martine Plourde, greffière